



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;  
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Sandra Ferretti, *Conseillers*.

**Séance du 15.05.18**

---

**#Objet : Modification du cadre du personnel administratif technique et ouvrier.#**

---

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu sa délibération du 01 avril 1996 arrêtant le cadre statutaire et contractuel du personnel administratif, technique et ouvrier en application de la Charte Sociale datée du 28 avril 1994 portant harmonisation du statut administratif et révision générale des barèmes du personnel des pouvoirs locaux et régionaux de la Région de Bruxelles-Capitale ;

Vu l'arrêté du Ministre-Président du Gouvernement de Bruxelles-Capitale en date du 30 avril 1996 approuvant la dite délibération du 01 avril 1996 ;

Vu les délibérations des 30 juin 1998, 23.03.1999, 20.06.2000, 13.12.2000, 26.06.2001, 16.10.2001, 30.10.2002, 19.06.2003, 23.10.2003, 18.11.2003, 16.10.2007, du 17.09.2009, du 24.05.2011, du 19.02.2013 et du 20.12.2016 modifiant le cadre du personnel administratif, technique et ouvrier ;

**CADRE STATUTAIRE**

**Département des Affaires générales**

**Service des Amendes administratives- gardiens de la paix:**

Considérant que la dernière modification de cadre prévoyait de confier l'encadrement de l'équipe des amendes administratives à un assistant administratif en chef C4 ;

Considérant que les tâches de terrain nécessitent trop d'implication que pour permettre à un agent de Niveau C de prendre en charge l'encadrement de l'équipe ;

Considérant que cette fonction d'encadrement va être augmentée via le prochain recrutement de 3 gardiens de la paix ;

Considérant que le service souhaiterait confier cette fonction à un secrétaire administratif Niveau B.

Considérant que le poste d'assistant administratif en chef C4 deviendrait, de facto, inutile et qu'il conviendrait de le transformer en poste d'assistant administratif Niveau C ;

Vu le protocole établi en réunion du comité particulier de négociation le 02/05/2018;

Vu l'avis émis par le Comité d'accompagnement en date du ....

**DECIDE**

D'adopter la modification de cadre suivante :

**CADRE STATUTAIRE**

**Département des Affaires Générales**

**Service des amendes administratives- Gardiens de la paix:**

- créer un poste de coordinateur, secrétaire administratif Niveau B
- Transformer un poste d'assistant administratif en chef Niveau C4 en poste d'assistant administratif Niveau C

Le Conseil approuve le projet de délibération.

23 votants : 23 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 16 mai 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze